

ALLOCATION* DE RENTRÉE SCOLAIRE

À faire avant la rentrée

- ~~Conduite accompagnée~~
- ~~Dentiste~~
- Allocation
de rentrée scolaire
- ~~Inscription sport~~
- ~~Carte transports~~



Parents, plus qu'une chose à faire

Si votre enfant a entre 16 et 18 ans,
déclarez sa scolarité sur caf.fr
et recevez votre allocation avant la rentrée

Pour les enfants de 6 à 15 ans, c'est automatique

*sous conditions de ressources

